



Photo: Isabella Finzi

Avec une croissance démographique très soutenue, les questions d'aménagement deviennent un véritable casse-tête

200 698

Un rythme endiablé

De nouveaux outils pour le développement du territoire

Maurice Magar

Dans la perspective des législatives de 2018, l'OAI (Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils) a décidé d'organiser des débats autour des questions liées à l'aménagement du territoire. Et pour ouvrir le bal, il a mis face à face François Bausch et Claude Wiseler, l'actuel ministre des Infrastructures et son prédécesseur donc. Ceux qui s'attendaient à des échanges houleux, à l'affrontement de conceptions

”
La croissance démographique va trop vite et elle crée une dépendance vis-à-vis de la croissance économique.

diamétralement opposées, à un gouffre idéologique qu'aucun pont ne peut enjamber sont sortis bredouilles de cette table ronde. Des différences, il y en avait certes. Mais elles étaient ténues. Face à un parterre d'aménageurs, d'architectes et d'urbanistes, l'actuel ministre écologiste et le principal prétendant au fauteuil de Premier ministre n'avaient pas droit à l'erreur.

Le sujet retenu par les organisateurs, «Le Luxembourg dans la Grande Région de demain, dites...», n'a été que frôlé. Les échanges ont principalement porté sur les problèmes luxo-luxembourgeois de l'aménagement du territoire.

En filigrane, la question du mode de croissance de la société n'a cessé de faire surface.

Car le Luxembourg présente la particularité d'une croissance démographique très importante: «Avec le rythme actuel, le nombre d'habitants augmente de 100.000 personnes tous les sept ans», note François Bausch. Cette croissance est essentiellement le résultat du pouvoir d'attraction qu'exerce le Luxembourg, car ce sont les immigrés qui viennent gonfler les rangs des résidents. Or, considèrent les deux intervenants, la croissance démographique va trop vite et elle crée une dépendance vis-à-vis de la croissance économique qui ne va pas toujours de pair avec un développement durable. Il coule de source que cette hausse considérable entraîne un besoin en infrastructures conséquent sur un territoire limité.

Florian Hertweck, le directeur du master d'architecture à l'Université du Luxembourg et modérateur de la table ronde, a mis en exergue le problème du foncier. Seuls 8% de la surface constructible disponible appartiennent à l'Etat. Les acteurs publics ont donc le devoir de l'exemple lorsqu'ils construisent. C'est du moins l'avis de François Bausch. Et l'exemplarité évoquée est celle dont les grandes lignes sont tracées par le processus Rifkin. Le ministre défend une vision des trajets courts au sein de quartiers

écologiques garnis de commerces et reliés au reste du tissu urbain par un concept de mobilité douce et des transports publics efficaces. Un concept qui tiendrait compte aussi d'une mixité sociale afin de promouvoir l'intégration et, ainsi, la cohésion sociale.

Parmi les bonnes pratiques, Bausch cite volontiers le siège de l'Administration de la nature et des forêts à Diekirch, un bâtiment qui crée plus d'énergie qu'il n'en consomme. Même son de cloche chez Claude Wiseler. Les deux protagonistes sont aussi d'avis que le pouvoir public seul ne peut donner les impulsions nécessaires à un développement harmonieux, écologique et qualitatif. Se pose dès lors la question de la mobilisation des terrains, notamment pour la construction de logements.

Claude Wiseler n'a pas hésité à évoquer une hausse de l'impôt foncier pour inciter les propriétaires à vendre. Un sujet qui a déjà souvent été débattu, mais dont les défenseurs se sont toujours heurtés à l'absence d'un système uniforme au Luxembourg, les différences d'une commune à l'autre étant énormes. La tête de liste chrétienne-sociale en a rajouté une couche en proposant un impôt national sur les terrains constructibles afin d'éviter la spéculation. Mais Bausch comme Wiseler se montrent en revanche sceptiques sur une procédure d'expropriation facilitée esquissée

par Alex Bodry, le président du groupe parlementaire socialiste, à l'été 2017.

Selon le ministre écologiste, la propriété privée est «sacrée» au Grand-Duché et un grand débat national sur ce problème lui semble dorénavant inévitable pour rappeler aux propriétaires fonciers leur responsabilité sociale. Bausch espère par ailleurs que sa réforme de l'aménagement du territoire, qui attend la bénédiction du Conseil d'Etat, contribuera à résoudre un certain nombre de problèmes. Les fameux plans sectoriels, qui sont d'ores et déjà figés, n'attendent plus que cette étape pour être soumis à l'approbation des députés.

Car le Luxembourg, précise-t-il, a une responsabilité envers les régions frontalières qui attirent de nombreuses personnes ne pouvant plus financer l'immobilier luxembourgeois, «ce qui exerce une pression sur les prix dans ces régions». Les deux intervenants estiment également qu'il est indispensable d'accorder un rôle de choix aux architectes, urbanistes et aménageurs dans le développement du territoire, qui doivent pouvoir agir en toute indépendance pour que leur expertise puisse s'exprimer.

”
La propriété privée est sacrée au Grand-Duché.